



LES DROITS DE L'HOMME
DANS LE MONDE

LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

N°99

SEPTEMBRE 2015

Les complaisances diplomatiques et les dangers de l'aveuglement

Trois faits ont marqué cet été 2015 et portent à s'interroger sur notre approche des réalités chinoises. D'abord une crise boursière qui a ému et effrayé les marchés financiers de la planète ; ensuite, une vague de répression destinée à intimider les avocats et militants des droits civiques et quasiment passée inaperçue à l'étranger dans cette période de vacances ; enfin, une parade militaire sans précédent qui a permis au régime d'affirmer sa force et ses ambitions et qui voulait flatter l'orgueil national.

Sur ces trois points, les réactions de l'étranger soulèvent de graves questions : et sur la qualité du jugement porté, et sur les conclusions tirées. Par exemple la chute des marchés boursiers a donné lieu à des affirmations d'experts parfaitement incompatibles : 1) ce n'est pas grave, il reste une croissance de 7 % que nous serions ravis d'avoir 2) l'effondrement boursier montre que la Chine a toujours donné des chiffres faux et son taux de croissance réel n'est qu'à peine de 2

ou 3 %. Les experts ont accepté pendant des décennies les taux de croissance annoncés dès janvier par les bureaux, alors que la Chine est probablement par sa dimension, par sa diversité, par le pourcentage de la population paysanne, par l'approximation des pratiques comptables et l'habitude de donner des chiffres flatteurs pour qui les fournit, un des pays au monde où les statistiques sont les plus difficiles à établir. Li Keqiang lui-même, avant de devenir premier ministre, avait affirmé qu'il ne croyait pas aux chiffres officiels. Les « experts » étrangers les ont toujours acceptés pour argent comptant, obnubilés qu'ils étaient par la ruée vers l'Est et le « miracle chinois ».

Début juillet, quelques trois cents avocats, juristes et militants des droits civiques, ont été appréhendés, perquisitionnés, intimidés, placés en détention sans motif officiel crédible. Les capitales, préoccupés par la crise boursière, n'ont pas réagi. Finalement, vingt-neuf personnes se trouvent sous les verrous

Ligue
des droits de
l'Homme



ou bien ont disparu sans qu'on sache où. Il est admirable qu'un régime qui affiche sur tous ses murs sa volonté de « gouverner le pays par la loi » commence par s'en prendre à ceux qui sont là pour défendre cette loi ; sans parler de la violation flagrante de la Constitution que sont les quotidiennes infractions à la liberté de parole, d'association, de manifestation et de religion, infractions relatées depuis quatre-vingt-dix-neuf numéros dans ce bulletin. On s'en accommode fort bien en Occident : pas besoin de Conseil constitutionnel, puisque le bureau politique du parti en tient le rôle.

Silence et bras croisés devant l'expansionnisme

Encore s'agit-il là d'affaires intérieures. Mais lorsque le régime chinois se met à pousser les murs et se livre à des démonstrations de force qui devraient concerner l'ensemble des capitales, personne en Europe ne dit mot ; en tout cas, on n'entend rien. Qu'en occupant des îles en mer de Chine méridionale, le pays étende unilatéralement sa souveraineté, qu'il construise des aérodromes et se procure des espaces maritimes supplémentaires, qu'il s'insurge des protestations des voisins impuissants, qu'il vitupère leur recherche d'un soutien américain, qu'il expose les fusées qui détruirait les porte-avions des États-Unis et dénonce la politique japonaise qui s'autorise désormais à intervenir à distance, rien de tout cela n'inquiète en Europe.

Cette politique de puissance semble d'un autre âge et renvoie aux pratiques occidentales du XIX^e siècle que la Chine ne cesse de dénoncer. Elle s'exprime aussi ailleurs que dans l'espace maritime. Les particularités accordées au territoire de Hongkong sont progressivement rognées et, Beijing l'affirme, le chef de l'exécutif qu'il désigne doit « transcender » la séparation des pouvoirs ; autrement dit, il échappera au contrôle législatif et judiciaire et obéira au gouvernement central. À l'intérieur même du pays, la volonté d'expansion s'exprime aussi : la poussée démographique vers le Tibet et le Xinjiang a pour objet de priver de personnalité réelle ces deux régions prétendument autonomes. Il n'y a plus que 13 % de Ouighours à Oroumtchi, capitale du Xinjiang et toutes les grandes entreprises y sont chinoises.

Dans la Chine proprement dite (l'est du territoire), le régime veut aussi se renforcer et prendre en main la société civile. Il se méfie des organisations non gouvernementales. Xinhua annonce donc le 28 septembre que la proportion des membres du parti doit augmenter en leur sein « pour les guider dans la bonne direction grâce à la mise en œuvre de la politique du parti ». Les organisations qui n'ont pas de membres du PCC doivent en recruter et leur confier des postes de direction. On n'est pas loin d'un suppression des ONG, car nombre d'entre elles se sont constituées

sur une base non politique et n'ont pas envie de changer de principe directeur.

Les capitales européennes ne s'offusquent de rien et n'ont plus aucun sens de l'humour. Qu'un pays se dise socialiste, alors qu'il est un des plus inégalitaires du monde aux côtés du Brésil (il y a plus de milliardaires au parlement chinois que dans les assemblées américaines) du fait de l'accaparement de l'ancien secteur public par les familles dirigeantes, et que son régime de sécurité sociale est plus que rudimentaire ne soulève aucune objection. Qu'il se flatte de son fantastique développement économique, alors qu'après avoir reçu pendant des décennies une masse sans précédent de capitaux et de techniques extérieurs, il n'est arrivé à hausser son niveau de vie qu'à la moyenne mondiale, ne suscite pas la contestation.

Le régime se glorifie de sa puissance et de ses succès même problématiques car s'il en persuade la population, alors il n'aura pas besoin d'un suffrage universel qui lui serait fatal. Et il continue, au risque de se noircir lui-même, de dénoncer en son sein les corrompus haut-placés. Bien que fastidieuse, la liste mérite attention en raison des postes occupés par les personnages exclus du PCC.

27 septembre, l'ancien chef du parti dans la province du Hubei, Zhou Benshun. 24 septembre, un ancien vice-ministre des sports Xiao Tian, qui fut membre du Comité olympique national (Beijing a obtenu l'organisation des Jeux de 2008 et celle des Jeux d'hiver de 2022). 17 septembre, l'ancien président du groupe Sinopec Wang Tianpu, un des géants du secteur de l'énergie. 16 septembre, Zhang Yujun, le vice-président de la Commission de régulation des valeurs mobilières. 15 septembre, le beau-frère de Ling Jihua, conseiller du précédent chef d'État, perd son poste de maire au Shanxi ; le même jour, une procédure d'enquête est annoncée contre le chef de la division de l'assurance-chômage au ministère des ressources humaines et de la Sécurité sociale, Zuo Chunwen, en poste depuis 2008. Le mouvement n'a pas cessé pendant l'été, avec par exemple le 21 août, la mise en cause d'un ancien chef adjoint de la police nationale, Li Dongsheng, et d'un ancien gouverneur de la province de Hainan, Ji Wenlin.

Ce jeu de massacre qui dure depuis deux ans et plus au même rythme devrait normalement susciter quelque ironie ou stupéfaction chez nous, où le mal n'atteint pas une telle ampleur. Mais non. On n'y devine pas la faiblesse du régime ; pas plus que les enfermements des dissidents, dès qu'ils lèvent le petit doigt, ne révèleraient l'incapacité de ce régime à résister à une critique libre ou à des élections ouvertes. Si l'on ferme les yeux, c'est pour ne pas fâcher. Pas d'ironie envers le régime chinois et surtout pas de blasphème.

Droit à la moquerie et au blasphème

Un débat s'est justement ouvert chez nous, il y a peu, sur le droit au blasphème. Il a tourné à l'avantage des partisans de l'impudence. En effet, il présente bien des avantages car il fait perdre la face à l'adversaire ou du moins le déconsidère. Le marquis de Sade, horresco referens, disait à peu près: ce n'est qu'en vous moquant des dieux que vous les détruirez. Il faut donc oser appeler un chat un chat. Point n'est besoin de laisser aux Américains le mérite du discours libre.

La réalité de l'engagement d'un gouvernement sur les droits de l'Homme se juge sur un critère : le courage d'affronter les pays qui ont de l'importance comme client ou comme fournisseur. Défendre les droits de l'Homme au Lésotho, au Burkina Fasso ou en Thaïlande ne coûte rien. Mais quand il s'agit de parler à la Chine, ni l'Europe, ni la France ne passent le test du courage. Au contraire, au mieux, on se tait; on se hasarde parfois à un discours insipide mais le plus souvent, on va au-delà : on invite, on sourit, on approuve, on tend la main, on applaudit. Comme pour l'octroi à nouveau des Jeux olympiques à Beijing (2022)

Cet empressement touche à l'aveuglement. Il est dangereux et le devient de plus en plus au fil des années. En critiquant la Russie pour les affaires d'Ukraine et de Syrie, on semble oublier qu'aux Nations unies et dans les instances internationales, Moscou trouve en Beijing un allié puissant et efficace, même si ce dernier évite prudemment le devant de la scène. On connaît le dicton chinois : « La mante religieuse s'empare de la cigale mais le loriot est par derrière. » Il est grand temps que l'Europe, que la France aient une diplomatie envers la Chine qui mettent fin aux complaisances, une diplomatie dans laquelle enfin les Européens se reconnaîtraien, car ils n'ont rien demandé en matière de courbettes, de sourires commerciaux et de protestations d'amitié hypocrites.

SOMMAIRE

Liberté d'expression et d'information.	
Contrôle de l'Internet p. 05
Répression du mouvement démocratique.	
Liberté religieuse p. 06
Avocats. Appareil judiciaire. Corruption.	
Criminalité p. 07
Condition ouvrière. Conflits du travail p. 08
Questions rurales. Environnement.	
Conditions de vie p. 09
Minorités ethniques	
Question tibétaine.....	p. 09
Question ouïghoure	p. 10
Hongkong et Macao p. 11
Tensions militaires. Litiges et conflits territoriaux p. 11
Informations diverses p. 13
Sources d'information p. 14
Documentation p. 14

Les dates figurant en début de rubrique sont celles des faits ; les dates de fin de paragraphe, celles de l'information. Si la date des faits est inconnue, la date de début de rubrique est celle de l'information. Certaines informations parvenues récemment se rapportent à des événements relativement anciens. Les chiffres donnés en euros équivalent au montant en yuan, sur la base 1 euro = 6,76 yuan.

- L'ensemble des lettres « Les droits de l'Homme en Chine » est disponible à l'adresse
<http://www.ldh-france.org/tag/bulletin-chine/>

Liberté d'expression et d'information.

Contrôle de l'Internet

18 septembre

Dans un entretien accordé par Xi Jinping au patron de presse Rupert Murdoch peu avant de se rendre aux États-Unis, le président du PCC affirme que la Chine est favorable à la venue de médias étrangers. Il en décrit la fonction comme de faire connaître le développement du pays au reste du monde et d'exposer les perspectives offertes par ce développement. Le Wall Street Journal, propriété de R.Murdoch, comme Bloomberg News, Reuters et le *New York Times*, sont bloqués par la censure de l'internet chinois. L'administration a refusé d'accorder un visa à des journalistes du *New York Times* et de Bloomberg après publication d'enquêtes sur la fortune des dirigeants chinois et de leur famille

(AFP, 19 septembre)

25 août

Arrestation du journaliste Wang Xiaolu, du magazine économique *Caijing*, pour «*fabrication et diffusion de fausses informations concernant les transactions sur les marchés boursiers*». Un de ses articles le 20 juillet estimait, de manière pondérée, que les autorités pourraient cesser d'intervenir pour stabiliser ces marchés et enrayer leur chute. Les autorités voient dans ce texte la cause de l'effondrement boursier de cet été. Dix autres personnes travaillant dans les milieux financiers se trouvent aussi en détention. Pour RSF, «*le pouvoir chinois repousse les limites de l'absurde en mettant une crise boursière sur le dos d'un reporter*».

(Reporters sans frontières, 28 août)

Le 31 août, avant même d'être jugé, Wang Xiaolu a exprimé à la télévision ses regrets pour avoir rédigé l'article et il a imploré l'indulgence des juges. Cette pratique des aveux télévisés exprimés avant d'aller au tribunal, en violation d'une procédure d'instruction indépendante, n'est pas rare. Ce fut le cas en novembre 2014 pour la journaliste Gao Yu, sous la contrainte de menaces pesant sur son fils; en 2013, le journaliste Chen Yongzhou avait dû reconnaître qu'il avait écrit un article qu'on lui reprochait pour des raisons d'argent.

17 août

À la suite de l'explosion survenue le 12 août dans un entrepôt industriel de Tianjin (165 morts), le gouvernement a instauré une censure de l'internet et des médias afin de ne laisser circuler que des informations correspondant à l'image officielle de la catastrophe et proposées par l'agence Xinhua. Les commentaires et opinions personnelles sont interdits aux autres médias. Les bâtiments

détruits stockaient du diisocyanate de toluène et du cyanure de sodium. Les autorités assurent que les produits alimentaires de Tianjin n'ont pas été touchés par la déflagration et que tout est dans l'ordre. À l'issue de l'enquête menée par le ministère de la Sécurité publique, le premier ministre Li Keqiang a indiqué sans fournir plus de précisions que la catastrophe pourrait être liée à des affaires de corruption.

(RSF, 18 août; Wall Street Journal, SCMP, 17-24 septembre)

En juillet, nombreuses arrestations d'avocats et de militants

Le 9 juillet a commencé sur l'ensemble du territoire une vaste opération de police dirigée contre près de trois cents avocats et militants des droits de l'Homme (288 identifiés au 25 septembre). Elle a donné lieu à des enlèvements, des incarcérations, des disparitions, des assignations à résidence, des mises en garde et des perquisitions à domicile. Cent douze personnes apprê-hendées puis interrogées auraient été relâchées peu après avec obligation de faire silence sur l'affaire. Il n'est donc pas aisés de dresser un bilan précis en la matière.

Selon l'organisation Chinese Human Rights Defenders (14 septembre), vingt-trois personnes se trouveraient en détention, dont six inculpées à titre criminel; onze seraient en résidence surveillée dans des lieux inconnus; six auraient disparu sans indication de localisation.

A) Détenus

Le cabinet d'avocats FENGRUI a été particulièrement visé. Son directeur ZHOU SHIFENG est détenu depuis le 10 juillet sans motif officiel; l'une de ses clientes avait soutenu le mouvement de protestation de Hongkong en faveur du suf-frage universel. Zhou Shifeng venait de constituer un fonds d'assistance aux familles d'avocats persécutés. Il avait l'intention d'aider la famille du dissident Wu Gan, arrêté le 27 juin et qui avait travaillé pour Fengrui.

WANG QUANZHANG, avocat du même cabinet, fut arrêté le 10 juillet pour «*création de troubles*» et «*incitation à la subversion du pouvoir d'État*». HUANG LI-QUN, lui aussi avocat du cabinet

Fengrui, est détenu depuis la même date, de même que LIU SIXIN, qui exerçait des fonctions administratives dans ce cabinet. La police a empêché ce dernier de rencontrer un avocat.

Le professeur de droit CHEN TAIHE, de l'Université électronique du Guangxi, est détenu depuis le 13 juillet pour « création de troubles » ; il aurait organisé un groupe Wechat de discussion sur des thèmes civiques.

L'assistante de l'avocat Li Heping est détenue depuis le 10 juillet pour « création de troubles » et « mise en danger de la sécurité nationale ». ZHAO WEI n'a pu rencontrer d'avocat.

B) Assignés à résidence

Parmi eux, la célèbre avocate WANG YU qui avait défendu Cao Shunli (la militante des droits de l'Homme morte en mars 2014 à l'issue de sa détention), l'intellectuel

ouïghour Ilham Tohti, condamné à la prison à vie ainsi que Wu Gan ; l'avocat BAO LONGJUN, époux de Wang Yu ; l'avocat SUI MUQING (« incitation à la subversion du pouvoir d'État ») qui avait signé un appel en faveur de Wang Yu ; l'avocat XIE YANG, que des voyous avaient attaqué le 17 mai, lui fracturant la jambe ; les militants de Tianjin GE PING et LIU SHUJPING et l'activiste du Henan XU ZHIHAN ; une assistante de l'avocat Li Heping, GAO YUE ; un juriste du cabinet Fengrui XIE YUANDONG ; le moine LIN BIN du Fujian et l'avocat de Beijing ZHANG KAI.

C) Disparitions forcées

Elles concernent l'avocate du cabinet Fengrui LI SHUYUN ; l'avocat de Tianjin LI HEPING ; l'avocat de Beijing XIE YANYI ; une comptable de Fengrui WANG FANG ; le dissident chrétien de Beijing HU SHIGEN ; l'avocat de Beijing LI CHUNFU.

Répression du mouvement démocratique. Liberté religieuse

29 septembre

Deux membres du Parti démocratique de Chine (interdit) Chen Shuqing et Lü Gengsong sont jugés séparément à Hangzhou pour « subversion du pouvoir d'État ». Les audiences n'ont duré chacune que deux heures et demie. La sentence sera prononcée plus tard. Les deux militants encourtent l'emprisonnement à vie. Lü Gengsong est détenu depuis le 7 juillet 2014 ; Chen, depuis le 1^{er} septembre 2014. Ils ont fait valoir pour leur défense que la constitution garantissait la liberté de pensée et d'expression et que lutter pour la démocratie ne constituait pas un crime.

L'un et l'autre ont déjà passé quatre ans en détention pour « incitation à la subversion du pouvoir d'État ».

(HRIC, 29 septembre)

27 septembre

Dans une réunion des Nations unies sur le thème de l'égalité des sexes et du pouvoir accordé aux femmes, le président du Parti a déclaré : « *Puisque le peuple chinois mène une vie heureuse, toutes les femmes chinoises ont la possibilité d'exceller dans la vie et de faire de leur rêve une réalité.* » Cette phrase a provoqué des réactions diverses, au regard des réalités du régime.

Le 8 mars 2015, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, cinq Chinoises qui avaient l'intention de manifester contre le harcèlement sexuel dans les transports publics ont été incarcérées et

ne furent relâchées qu'un mois plus tard. Liu Xia, l'épouse du Prix Nobel emprisonné Liu Xiaobo, qui n'a commis aucun délit, est assignés à résidence depuis 2010 en violation flagrante de la loi. La journaliste Gao Yu fut emprisonnée pour sept ans ce mois d'avril pour divulgation de « secrets d'État » – en réalité un document interne du Parti bien connu, déjà diffusé et traduit. Dans un tweet, Hillary Clinton, récemment encore en charge des Affaires étrangères des États-Unis, a qualifié de « honteuses » les déclarations du chef d'État chinois.

(SCMP, 28 septembre)

14 septembre

Remise en liberté de Guo Yushan, un des fondateurs de l'Institut de la transition. Il était détenu depuis octobre 2014 pour « activités commerciales illégales ». En réalité, il était coupable d'avoir en 2012 aidé le juriste aveugle Chen Guangcheng à se réfugier à l'ambassade américaine de Beijing. L'Institut de la transition, qui menait des études dans le domaine économique et social, a été fermé en 2013. Il est possible que cette libération soit liée à la visite de Xi Jinping aux États-Unis à la fin septembre.

(Associated press, 15 septembre)

Liu Xiaobo, le Prix Nobel et les hésitations norvégiennes

Le secrétaire du comité qui a décerné le prix Nobel de la Paix à Liu Xiaobo en 2010 révèle dans un livre récent que le gouvernement norvégien avait essayé d'empêcher cette décision. Ses propos sont rapportés par diverses agences norvégiennes. (17 septembre) Selon Geir Lundestad, qui a tenu ce secrétariat de 1990 à 2015, le ministre des Affaires étrangères s'opposait à l'octroi du titre à

un personnage de la dissidence, craignant qu'il s'ensuive une détérioration des relations entre la Norvège et la Chine. Le ministre affirme qu'il n'est pas intervenu dans les discussions du Comité.

De fait par la suite, les pourparlers pour un accord commercial n'ont pas abouti et la Chine a intensifié ses contrôles vétérinaires sur le saumon importé. Les relations ne se sont guère réchauffées depuis ; et Liu Xiaobo, condamné à onze ans de prison, reste incarcéré – en principe jusqu'à décembre 2019.

Avocats. Appareil judiciaire. Corruption. Criminalité

20 septembre

Publication d'un ensemble de règles concernant les avocats et leur accès aux dossiers de leurs clients, ainsi que leurs droits de visite. En ressortent les points suivants :

- le parquet et les tribunaux doivent respecter le droit des avocats à la connaissance des dossiers ;
- les avocats n'ont pas le droit de divulguer les informations contenues dans ces dossiers et ces dernières ne peuvent servir à rien d'autre qu'à la défense du client ;
- les avocats devront obtenir une autorisation avant d'étudier ou de prendre copie de dossier relatif à des « secrets d'État ».

Note : La première règle va de soi et ne mériterait pas normalement d'être réaffirmée, bien qu'elle soit fréquemment violée. La deuxième introduit des restrictions qui empêchent tout avocat de porter sur la place publique les affaires sensibles, portant notamment sur des affaires à contenu politique et mettant en cause des officiels. La troisième limite d'une manière incontrôlable le travail des avocats, étant donné que la qualification de « secret d'État » peut être donnée à tout dossier sensible mettant en cause directement ou non l'autorité du parti ou des dirigeants, à l'échelle nationale comme à l'échelle locale. Elle a même une fois été étendue à la divulgation des chiffres d'un budget provincial.

18 septembre

Une opération transfrontalière menée contre le crime organisé (les triades) dans la province du Guangdong, à Hongkong et à Macao a conduit à appréhender cinquante et un mille personnes, – cinq fois plus que lors des campagnes annuelles précédentes. Elle avait été reportée en 2014 en raison du mouvement Occupation du quartier des affaires

qui avait paralysé Hongkong à l'automne. Elle s'est déroulée du 15 juin au 18 septembre.

(*SCMP, 23 septembre*)

Un héros sort de l'ombre

Après cinq ans de silence forcé, d'incarcération, de menaces et de tortures, un personnage digne des plus grands de nos contemporains a repris la parole. Tous ceux qui avaient suivi les combats de l'avocat Gao Zhisheng craignaient qu'il finisse par mourir sous les coups et les mauvais traitements dans une prison éloignée. De fait, lorsqu'il est sorti de prison en août 2014 pour passer sous le régime de l'assignation à résidence, il pouvait à peine marcher et s'exprimait avec difficulté. On vient de prendre connaissance d'un entretien accordé en début d'année et qui ne pouvait être diffusé avant la rédaction finale de manuscrits envoyés à l'étranger pour publication sous forme de deux livres.

Gao Zhisheng y raconte les sévices subis et ses trois ans d'enfermement au secret. Détenu, frappé au visage avec un bâton électrique, il a trouvé en lui et dans sa foi religieuse la force de résister à la douleur et aux coups ainsi qu'à la propagande qu'une radio obstinée diffusait sans interruption dans la cellule de huit mètres carrés sans fenêtre ni aération où il est resté trois ans. Il affirme dans l'entretien sa volonté de rester sur le sol chinois malgré ce qu'il lui coûte de se séparer de sa famille réfugiée aux États-Unis. Son actuelle assignation à résidence avec surveillance interrompue ne repose sur aucun texte légal, en contradiction

manifeste de cette valeur-clé du socialisme affichée sur tous les murs, à savoir LE RÈGNE DE LA LOI. Le cas Gao Zhisheng symbolise la dure répression qui frappe depuis des années la profession d'avocats, les défenseurs des droits civiques et les combattants de la liberté religieuse.

L'opinion internationale est prompte à s'émouvoir à la mort des héros des droits de l'Homme et les louanges abondent dans les discours prononcés sur leur tombe. Il serait plus utile à l'humanité que quelque chose soit fait de leur vivant pour leur assurer une vie libre. Qui, à l'étranger, a tenté d'épargner à Gao Zhisheng la répression impitoyable que le régime chinois lui a infligée pendant une décennie et qui se perpétue à ce jour ?

16 septembre

Plus de deux mille cadres de Guangzhou (Guangdong), dont notamment plus de onze cents chefs de village ont remis leur passeport et leur permis d'entrée à Hongkong et Macao. Annoncée en décembre 2013, la mesure a pour objet de prévenir les fuites à l'étranger de responsables corrompus qui auraient accumulé localement de fortes sommes d'argent. Les deux territoires permettraient aux officiels de transférer des fonds vers leur famille installée à l'étranger avant l'organisation de leur fuite éventuelle.

(South China Morning Post, 16 septembre)

Pratiques de torture contre des avocats

Dans le bulletin de juin, nous avons parlé de trois cas d'agression contre des avocats. La politique de répression a pris depuis de l'ampleur, comme le montre la présente rubrique.

Fin juin, des avocats et des juristes ont publié à Hongkong un rapport précis et fort documenté à l'attention des Nations unies et de son Comité contre la torture (voir bibliographie). Le rapport donne une liste non exhaustive d'avocats torturés au cours des dix dernières années.

Y figurent Gao Zhisheng, Wang Shengsheng, Jiang Tianyong, Tang Jitian, Zhang Junjie, Wang Cheng, Wang Quanzhang, Jin Guanghong, Liu Shihui, Li Tiantian, Tang Jingling, Pu Zhiqiang, Li Fangping, Teng Biao, Li Heping, Zhang Keke, Yu Wensheng, Cai Ying, Wang Yonghang, Li Chunfu, Liu Xiaoyuan, Ni Yulan, Zhang Kai, Jiang Yuanmin. Quelques-uns seulement ont pu quitter la Chine.

Faut-il rappeler qu'en 1988, la Chine a ratifié la Convention des Nations contre la torture de 1984 ? En novembre 2015, le Comité ad hoc des Nations unies va de nouveau examiner si la Chine a respecté ses engagements en ce domaine. Celle-ci est représentée parmi les dix experts « indépendants » qui composent le Comité. Ce dernier ne dira évidemment rien qui puisse gêner l'un de ses membres.

Condition ouvrière. Conflits du travail

30 septembre

La société minière Longmay a décidé de se séparer de 40 % de ses salariés – environ cent mille personnes – dans les trois mois. La plus grosse entreprise minière du Nord-Est chinois a perdu six milliards de yuan en 2014, pour partie à cause de la hausse des coûts de production mais surtout en raison de la chute des prix du charbon. Les difficultés de l'entreprise ont provoqué des grèves en avril pour obtenir le paiement d'un arriéré de trois mois de salaires (mine de Qitaihe) ou en protestation contre l'arrêt d'une centrale énergétique. La société avait annoncé son intention de fermer huit sites miniers parvenus en fin de cycle.

(CLB, 30 septembre)

15 septembre

L'entreprise taiwanaise Foxconn a licencié seize ouvriers dans son

établissement Longhua de Shenzhen

(Guangdong), parce qu'ils protestaient contre le non-versement des cotisations d'assurance sociale. Elle leur reproche d'être des « meneurs » et d'avoir « gravement porté atteinte à la réputation de la société ». L'établissement produit pour I.B.M. et pour Dell.

(CLB, 15 septembre)

12 août

Plusieurs explosions survenues dans un entrepôt de la ville de Tianjin ont fait 158 morts, dont 94 pompiers. Un second incendie fut maîtrisé le dernier jour du mois. On compte déjà dix explosions dans des usines chimiques depuis le début de l'année, sur un total de 346 accidents du travail identifiés par le China Labour Bulletin. Le total des explosions sur site industriel est de trente-huit, soit un tous les six jours.

(CLB, 1^{er} septembre)

Août

Plusieurs conflits sociaux se sont développés dans le secteur en forte croissance du commerce électronique, notamment au Jiangsu chez VIP com, le plus grand distributeur à bas prix du pays; à Shanghai, chez Yihaojian com après son rachat par l'américain Walmart. D'ores et déjà, les conflits survenus depuis le début de l'année dans ce secteur sont plus nombreux que ceux de 2014 dans son ensemble.

(CLB, 7 septembre)

Questions rurales. Environnement. Conditions de vie

19 septembre

Des paysans de Lianyungang (Jiangsu) s'opposent à une décision municipale et bloquent la construction d'une route dans un affrontement avec les agents municipaux. Ils affirment que cette route passera par des terrains qui leur appartiennent et sur lesquels les autorités n'ont aucun droit. La contestation villageoise a fait l'objet d'un article dans la presse officielle, ce qui est pratiquement sans précédent. Lors des affrontements, des villageois ont été frappés et blessés par ces agents municipaux, connus dans le pays pour la brutalité de leurs méthodes répressives.

(SCMP, 21 septembre)

15 août

Le groupe Berkeley Earth estime à 1,6 million chaque année (une moyenne) les morts dues à la pollution de l'air. Trois huitièmes de la population respirent un air malsain. La situation est particulièrement inquiétante dans le nord-est du pays, en raison de l'usage intensif du charbon. Voir la référence en Documentation.

(Tech Times, 16 août)

Minorités ethniques Question tibétaine

22 septembre

La police a arrêté une douzaine de Tibétains à Tangkor, district de Dzoegé, dans la préfecture autonome de Ngaba (Sichuan). Ils avaient réoccupé les terrains qui leur avaient été pris il y a cinq ans pour un projet de protection de l'environnement qui n'a pas abouti. Les autorités semblaient désireuses de louer ces terrains à des personnes privées, sans prêter attention aux demandes de rétrocession présentées par les Tibétains.

(RFA, 25 septembre)

10 septembre

Situation tendue à Ngaba, dans la préfecture autonome du même nom (Sichuan) après cinq protestations solitaires en moins de deux semaines. La police arrête ceux qui ont soutenu ces manifestations, notamment une femme de 64 ans, le 10 septembre. Cinq moines du monastère Kirti ont été appréhendés le lendemain et battus.

(Phayul, 17 septembre)

9 septembre

Liberation après trois ans d'incarcération du moine Lobsang Tsering, du monastère Kirti, préfecture de Ngaba (Sichuan). Il avait été arrêté le 26 juin 2012, alors qu'il distribuait des tracts de nature « séparatiste ». Le grand monastère Kirti rassemble quelque 2500 moines. Il est depuis longtemps un foyer de résistance à la domination chinoise.

(Phayul, 11 septembre)

27 août

Une femme de 55 ans, Tashi Kyi, s'est immolée par le feu dans l'agglomération de Sankhog, district de Sangchu, dans la préfecture autonome de Kaniho. La police est venue à son domicile pour enlever sa dépouille. C'est la septième personne morte par le feu en 2015.

(Tibet Times, 28 août)

26 août

Arrestation d'une dizaine de Tibétains, à l'occasion d'une manifestation qui rassemblait une centaine de personnes devant les bâtiments administratifs du district de Nangchen (Qinghai). Les manifestants demandaient l'octroi d'un subside à leur famille qui avait été omise sur la liste des bénéficiaires. Ils étaient originaires du village de Chumey dans l'agglomération Nyakla (district de Nangchen).

Dans ce même district, trente Tibétains ont été blessés lors d'une bagarre avec les officiels qui voulaient les contraindre à participer en costume tibétain à une émission de propagande.

(Phayul, 26 août)

19 juillet

Mort en prison du prisonnier politique Lobsang Yeshi, moins de deux mois après sa condamnation à deux ans de détention.

(TCHRD, 23 juillet)

12 juillet

Mort du chef religieux condamné à la prison à vie Tenzin Delek Rinpoche, après plus de treize ans de détention. Il n'avait reçu aucun soin pour ses troubles cardiaques et son hypertension artérielle.

Question ouïghoure

1^{er} octobre

Les troubles du Xinjiang auraient fait au moins cinq cents morts en 2014. La production industrielle de la région se concentre à 65 % dans la capitale Oroumtchi et les zones pétrolières de Karamay et Korla. Oroumtchi ne compte que 13 % de Ouïghours contre 75 % de Han. La proportion de ces derniers atteint 80 % à Karamai. Les Ouïghours représentent 20 % de la population de Korla. Les grandes sociétés implantées au Xinjiang appartiennent toutes à des Chinois han.

(UCA News, 1^{er} octobre)

25 septembre

Les autorités chinoises de la préfecture de Hotan ont publié une liste de vingt-deux noms interdits. Ils demanderaient aux parents des enfants portant ces noms de les modifier, sous peine d'un refus d'accès aux établissements scolaires. Certains de ces noms renvoient à des personnages politiques : Ben Laden, Sadam, Huseein, Arafat par exemple mais d'autres proviennent du Coran.

(RFA, 25 septembre)

18 septembre

L'attaque menée contre les occupants d'un dortoir de la mine Sogan située à Terek, dans le district Baicheng de la préfecture d'Aksu, a fait une cinquantaine de morts, dont cinq policiers, et autant de blessés. La plupart des victimes sont des employés d'éthnie han. La mine emploie de trois cents à quatre cents salariés, logés dans un dortoir de six étages. Après s'être emparé des armes de la police, les attaquants se sont enfuis dans une zone montagneuse où il est difficile de les poursuivre

(RFA, 1^{er} octobre)

16 septembre

Détenu depuis le 26 juillet 2009, le journaliste et cybernaut Niyaz Kahar serait en très mauvais état de santé. Il a été condamné à treize ans de prison pour incitation au séparatisme à la suite des émeutes d'Oroumtchi du 5 juillet 2009. Sa famille est autorisée à le voir derrière un vitrage quinze minutes tous les quatre mois.

(RFA, 16 septembre)

27 août

Différents tribunaux du Xinjiang ont condamné quarante-cinq personnes à des peines de prison pour le soutien apporté à des organisations « terroristes » ou pour l'aide à la fuite à l'étranger.

(Xinhua, 27 août)

26 août

La municipalité de Kashgar demande à tous ceux qui veulent acheter un couteau de cuisine de préciser leur nom, leur adresse, leur ethnie, leur matricule de papier d'identité et leur numéro de téléphone.

(RFA, 15 septembre)

17 août

Une attaque à la bombe menée par un Ouïghour au temple Erawan de Bangkok a fait vingt morts. Elle ferait suite à la décision thaïlandaise de renvoyer vers la Chine les Ouïghours cherchant asile au lieu de les rediriger comme précédemment vers la Turquie. Cent neuf personnes auraient ainsi été livrées cet été aux autorités chinoises, qui pourraient leur infliger des peines sévères.

(Asian Correspondent, 21 septembre)

Hongkong et Macao

29 septembre

Le conseil d'administration de l'Université de Hongkong a finalement rejeté la candidature de Johannes Chan Man-mun au poste de vice-chancelier. La décision s'explique par les liens de sympathie qui unissent l'intéressé au mouvement de l'automne 2014 en faveur d'un « suffrage universel authentique ». Une majorité d'étudiants avaient soutenu cette candidature lors d'une récente consultation. Réagissant au choix de la direction, certains ont déclaré qu'il s'agissait de « *la plus triste journée dans les cent ans d'histoire de l'Université* ».

(*SCMP, 30 septembre*)

29 septembre

Selon une enquête par sondage menée par l'Institut des études Asie-Pacifique, 21,5% de la population du territoire affirme sa confiance dans le gouvernement central de la Chine; 40,6 % déclarent ne pas avoir confiance. Les organisateurs du sondage estiment les marges d'erreurs à 3,5 %.

(*SCMP, 30 septembre*)

28 septembre

Un an après le début des manifestations pour l'instauration d'un suffrage universel, un nouveau rassemblement aux ombrelles jaunes s'est tenu sur les lieux mêmes qui furent occupés soixante-dix-neuf jours. Il semble acquis que la lutte prendra des formes autres que l'occupation du quartier des affaires

(*SCMP, 28 septembre*)

20 septembre

À l'approche du premier anniversaire du mouvement « occupation du quartier des affaires » (28 septembre), une grande

bannière a été déployée sur le pont reliant le centre administratif au quartier de l'Amirauté. Elle demande de nouveau « un suffrage universel authentique ». La police l'a retirée peu après.

(*SCMP, 21 septembre*)

15 septembre

Le président de la cour suprême de Hongkong Geoffrey Ma Taoli affirme que personne ne peut se placer au dessus des lois. Il répondait ainsi au chef de l'exécutif du territoire Leung Chun-ying, qui s'appuyant sur les déclarations du directeur du Bureau de liaison (voir ci-dessous, 12 septembre), estimait que son statut « transcendait » celui des trois branches de l'appareil d'État: exécutif, législatif et judiciaire. Geoffrey Ma a souligné d'autre part que les articles 2, 19 et 85 de la « Loi fondamentale » assurait au territoire une indépendance totale de la justice. Le 25 septembre, il a réaffirmé devant des responsables du système judiciaire central que le rôle des juges n'est pas de formuler des jugements qui plaisent au pouvoir.

(*SCMP, 16-26 septembre*)

12 septembre

Le directeur du Bureau de liaison du gouvernement central à Hongkong, Zhang Xiaoming, déclare que le chef de l'exécutif du territoire occupe une position spéciale et qui transcende les trois autres fonctions de l'appareil d'État. Il n'y a pas lieu d'y installer une séparation des pouvoirs, laquelle n'est d'ailleurs pas une garantie de démocratie.

(*SCMP, 16 septembre*)

Tensions militaires. Litiges et conflits territoriaux

19 septembre

La chambre haute du Parlement japonais vote une loi autorisant l'usage de la force à l'étranger, dans le cadre d'une défense collective ou pour venir en aide à ses alliés. L'hypothèse est notamment d'une attaque portée par la Chine contre des forces américaines présentes dans la région, alors que le Japon lui-même ne serait pas directement visé.

Le ministère des Affaires étrangères à Beijing a immédiatement réagi en affirmant que Tokyo avait opéré un changement sans précédent dans sa politique militaire, avait violé sa constitution et que cette décision constituait une grave menace pour la Chine.

(*SCMP, 20 septembre*)

Démonstration de force

Les défilés militaires chinois étaient jusqu'à présent liés aux anniversaires du régime. Celui du 3 septembre a fait exception : il fallait célébrer la victoire remportée sur le Japon, exalter la patriotism et, pour la première fois, on avait invité les chefs d'État ; trente d'entre eux sont venus. Il fallait officiellement rassurer les capitales : « *Nous, les Chinois, nous aimons la paix. La Chine ne cherchera jamais à établir son hégémonie et à mener une politique d'expansion.* » C'est pourtant ce que ses voisins lui reprochent dès aujourd'hui. Le chef de l'État annonce certes une diminution de trois cents mille hommes dans une armée forte aujourd'hui de 2,3 millions de soldats – ce qui en fait la plus nombreuse du monde. Mais les soldats démobilisés intégreront les forces de police paramilitaires. La force principale d'une armée n'est plus dans son infanterie dès qu'il s'agit d'opération autre que la défense stricte du territoire. L'effort chinois se concentre désormais sur les forces maritimes et aériennes dans le cadre d'un plan ambitieux de réorganisation militaire globale. Et cet effort s'affiche, à la télévision, dans la presse et maintenant devant les chefs d'État.

Parmi les matériels montrant cette volonté d'affirmer sa force dans le Pacifique occidental, on a vu la fusée Dongfeng-21D dont une seule frappe pourrait détruire un porte-avions (de la marine américaine sans doute) et différentes fusées de portées intermédiaires (DF-5B, DF-31A, DF-26) qui pourraient atteindre les bases de l'île de Guam. Enfin, pour mieux désigner l'adversaire, au même moment, des bâtiments chinois croisaient dans les eaux internationales du côté du détroit de Behring, au large de l'Alaska. Trois semaines avant la visite officielle de Xi Jinping aux États-Unis, voici une démonstration de pacifisme peu convaincante qui a plutôt pris la forme d'un défi.

17 septembre

Lors d'une audition devant le Sénat américain, le commandant en chef de la Marine du Pacifique affirme que les États-Unis devraient réagir devant les prétentions territoriales chinoises en mer de Chine méridionale. L'amiral Harry Harris estime que des navires américains devraient patrouiller à proximité des îles artificielles construites par la Chine et où elle a établi trois aéroports. Selon lui, la nature de ces territoires ne leur donne pas le statut véritable d'îles et ne permet pas que la Chine considère comme eaux territoriales l'espace maritime situé à moins de douze miles nautiques de ces terres émergées. Il y a une semaine, des bâtiments chinois étaient entrés dans l'espace maritime des États-Unis en s'approchant de moins de douze miles des îles aléoutiennes.

(Reuters, 18 septembre)

10 septembre

L'armée de Taiwan manœuvre pendant une semaine pour résister à une hypothétique invasion du territoire par les troupes du continent. Les exercices ont plus d'ampleur que précédemment par la matériel mobilisé et la coordination des opérations menées par les trois armes. Ils font suite à une émission télévisée de Beijing (22 juillet) montrant des troupes au sol s'emparant de bâtiments similaires à ceux de la présidence nationaliste. La plus petite distance entre Taiwan et le continent n'est que de cent soixante kilomètres.

(Associated Press, 10 septembre)

À qui revient le mérite de la défaite japonaise, en 1945 ?

Le 3 septembre, le parti communiste chinois a fêté la fin de la seconde guerre mondiale et la victoire remportée sur l'envahisseur japonais. Des chefs d'État assistaient à la parade, dont le russe Poutine. Ils ont pu apprécier le déploiement des forces militaires, le défilé des équipements les plus modernes et l'affirmation de la puissance de feu multiple de l'armée chinoise, dans l'air et sur mer notamment. Le ministre Fabius (Affaires étrangères et Commerce extérieur) avait lui aussi fait le déplacement, au nom de la longue « amitié » qui lie la France au régime chinois et sans doute encore en raison des engagements économiques de grandes sociétés françaises dans plusieurs pôles industriels locaux.

Incidentement, la manifestation posait un point d'histoire que les participants n'ont pas soulevé et qu'il ne fallait pas soulever.

Qui avait combattu à titre principal l'armée japonaise et pourquoi a-t-elle capitulé en août 1945 ?

L'histoire officielle pékinoise fait des troupes communistes les principaux agents de la défaite nipponne, même si leur théâtre d'opération s'est longtemps limité au nord-ouest et au nord-est du territoire national. Non seulement la guerre du Pacifique et les bombardements de Hiroshima et de Nagasaki sont devenus – pour reprendre une formule connue – « un point de détail de la seconde guerre mondiale » mais la participation de l'armée du Kuomintang est délibérément oubliée ou minimisée.

La vérité mérite bien un rappel car on ne saurait fonder une diplomatie sur des racontars. La revue *Kaifang de Hongkong* donne quelques chiffres.

L'armée nationaliste a compté jusqu'à cinquante millions de soldats. En huit ans de guerre, elle a perdu 3 800 000 hommes ; l'essentiel (3 210 000) dans l'armée de terre. On a compté 38 931 affrontements d'importance locale, 1 117 combats et 22 batailles majeures. Parmi les morts, 11 généraux en chef, 34 lieutenants-généraux et 50 généraux.

On ne dispose pas en regard de chiffres correspondants pour les troupes

communistes. Leurs effectifs se sont renforcés dans le cours de la guerre passant de cinquante-cinq mille hommes en 1937 à près d'un million trois cent mille hommes en 1945. Deux généraux sont morts ; de maladie selon le Kuomintang, au combat selon le parti communiste. Mao Zedong demandait explicitement d'éviter l'affrontement direct avec les troupes japonaises et de préférer les opérations de guérillas. Selon les statistiques nipponnes très précises concernant les morts sur le territoire chinois, – et notamment les fiches du sanctuaire Yasukuni de Tokyo –, les pertes attribuables à la guérilla communiste sont peu nombreuses : 851 soldats contre 318 883 dans les affrontements avec les troupes du Kuomintang.

Quant à la contribution de l'Union soviétique (représentée par Poutine sur la tribune officielle) à la défaite japonaise, on rappellera que la poussée soviétique en Mongolie et Mandchourie, toute impressionnante qu'elle fut, a commencé le 9 août 1945 seulement, entre les deux bombardements américains décisifs.

La vérité et les droits de l'Homme vont de pair. C'est déjà beaucoup, pour raison diplomatique, d'assister à une parade militariste mais il ne faut pas accepter les affabulations et les fariboles officielles.

Informations diverses

Cette rubrique regroupe des informations qui, sans toucher directement aux droits de l'Homme stricto sensu, éclairent sur les réalités et les tensions de la société chinoise.

13 septembre

Selon la Banque des règlements internationaux, le rapport de la dette globale au produit intérieur brut s'élevait en Chine à 240,4 % au premier trimestre 2015, en progression de 56,7 point sur la fin 2009.

(Bank for International Settlements, Statistical Bulletin, 13 septembre)

10 septembre

L'indice des prix à la production a diminué de 5,9 % en août. Cette contraction, la quarante-deuxième consécutive, est la

plus forte observée depuis la crise financière de 2009. Les économistes craignent qu'elle affecte la rentabilité des entreprises, puis la consommation, puis l'économie dans son ensemble.

(Reuters, 10 septembre)

6 septembre

La Banque de Chine annonce une diminution de 93,9 milliards de dollars dans les réserves de devises depuis le mois de juillet. Les réserves totales restent importantes et s'élèvent à 3 560 milliards de dollars. On en ignore la répartition en devises.

(SCMP, 8 septembre)

Sources d'information

64tianwang, AFP, Agence Xinhua, Amnesty International, Apple Daily, Article 19, BBC, Boxun, China Change, China Information Center, China Labour Bulletin, Chine-Informations, Chinese Human Rights Defenders, Citizens'radio, Civil Rights & Livelihood Watch, Committee to Protect Journalists, Confédération internationale des syndicats libres, Da Jiyuan (La Grande Époque), Dongxiang, Fondation Duihua, Human Rights Campaign in China, Human Rights in China, Information Centre for Human

Rights and Democracy, Kaifang, Kyodo News Agency, Laogai Research Foundation, Minsheng Guancha, Ming Pao, Mirror Books, Molihua, New Century News, Radio France Internationale (émissions en chinois), Radio Free Asia, Radio Free China, Reporters sans Frontières, Reuters, Rights Campaign, SMHRIC, *South China Morning Post*, *The Standard*, TealeafNation, Tibetan Centre for Human Rights and Democracy, UCAnews, Utopia, Weiquan Wang, Weiwuerzaixian, Wen Wei Po, Zhengming.

Documentation

Vue d'ensemble sur les tortures exercées contre les avocats en Chine (2006-2015), China Human Rights Lawyers Concern Group, 26 juin 2015, Hongkong, 45 p.

Recents incidents of interference with reporting (mars 2015-août 2015), Foreign Correspondents' Club of China, 13 septembre 2015, 7 p.

Ce bref document fournit des détails sur les harcèlements dont ont été victimes des journalistes en poste, en Chine.

Téléchargeable sur le site du Comité pour la protection des journalistes : <https://cpj.org/blog/FCCC-09-15.pdf>.

Carte des violations de la liberté de la presse en Chine (2008-2015), Fédération internationale des journalistes, septembre 2015.

Ce document très intéressant expose par localité les infractions au principe de la liberté de la presse survenues en Chine depuis 2008.

Téléchargeable sur le site <http://www.ifj.org/regions/asia-pacific/press-freedom-in-china/>, accompagné d'un lien HTML.

Air pollution in China: mapping of concentrations and sources, Berkeley Earth, 15 p.

Cette étude scientifique indépendante expose les effets pour la Chine de la pollution de l'air ; elle serait responsable de 17 % du total des décès.

Téléchargeable sur le site www.berkeleyearth.org puis sur l'onglet « Air Pollution ».